

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 JUILLET 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2021.91

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	27	Pour :	27
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 6 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un et le treize juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Foyer municipal, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Francis MUSARD, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline CHALLET, Mme Marie CLAIREFOND, Mme Nelly DENES, Mme Thérèse FOISSAC, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, M. Laurent TALBOT, Mme Hélène TOULY, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : Mme Valérie VIGNE pouvoir à M. Patrick FERRARI, M. Félix MANERO pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Véronique FABREGAS pouvoir à Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Caroline ANDREU pouvoir à Mme Nelly DENES, Mme Lylia CHALLAL pouvoir à M. Nicolas TOURNIER, Mme Christine MERLE-JOSE pouvoir à M. Patrick DUBLIN, M. Thierry RAFAZINE pouvoir à M. Francis MUSARD.

Absent(s) excusé(s) : M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Mireille OVADIA.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : ASSOCIATION 3 A : APPROBATION DE LA CONVENTION EN VUE DU VERSEMENT D'UNE SUBVENTION LIÉE À L'ORGANISATION DE LA FÊTE LOCALE 2021

Exposé :

L'association 3 A, « Association d'Animation d'Aucamville » a comme objectif l'organisation de la fête locale ainsi que d'autres manifestations contribuant à l'animation locale.

Conseil Municipal du mardi 13 juillet 2021

Délibération n°2021.91 : Association 3 A : approbation de la convention en vue du versement d'une subvention liée à l'organisation de la fête locale 2021

En vue de l'organisation de la fête locale qui se déroulera du 10 au 12 septembre 2021, la participation de la commune fait l'objet d'une convention définissant les modalités de participation de la ville et les engagements réciproques des parties concernant les aspects financier et sécuritaire.

Au regard du contexte sanitaire, il est prévu une fête locale « classique » avec orchestres, bal et fête foraine. Cependant, il n'y a aura pas de feu d'artifice et selon les conditions sanitaires le service ne se fera probablement pas au bar.

Cette convention prévoit notamment un engagement financier de la ville à hauteur de 11 000 € auquel s'ajouteront les droits de place après leur encaissement par la ville. Une partie du versement de cette subvention est subordonnée à une évaluation du déroulement de cette manifestation et au respect des engagements par l'association.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-4 et L.2311-7,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 28 juin 2021,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver le versement d'une subvention de 11 000 € et des droits de places après leur encaissement par la ville à l'association 3A « Association d'Animation d'Aucamville ».

Article 2 : d'approuver la convention d'objectifs et de moyens avec l'association 3A « Association d'Animation d'Aucamville » pour la fête locale 2021.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Article 4 : d'inscrire la dépense prévue au budget communal.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Conseil Municipal du mardi 13 juillet 2021

Délibération n°2021.91 : Association 3 A : approbation de la convention en vue du versement d'une subvention liée à l'organisation de la fête locale 2021

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20210713-13072021_91-DE
Reçu le 16/07/2021
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérar
d ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=
0002 21310022500019,OU=MAI
RIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=
#OC144E545246522D323133313
0303232353030303139,OU=MAIR
IE D'AUCAMVILLE,L=SAINT AL
BAN CEDEX,C=FR
16/07/2021

Délibération n°2021.91 : Association des habitants de la commune d'Aucamville pour la fête locale 2021



AUCAMVILLE